Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

Band: 25 (1886)

Register: Table alphabétique des matières

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Table alphabétique des matières

contenues dans le Tome XXV

du Bulletin des lois.

(Année 1886).



A

LL.	
Actes de l'état civil. Déclaration entre le Conseil	Pages
fédéral suisse et le gouvernement italien	
concernant la communication réciproque et	
gratuite des —	56
Allemagne. Voir Mariages.	
Amendes. Loi sur l'emploi du produit des — .	49
Assistance judiciaire. Convention entre la Suisse et	
la Belgique sur l' — devant les tribunaux	
(bénéfice du pauvre)	196
Auberges. Arrêté portant rectification du texte	
français du dernier alinéa de l'art. 34 de la	
loi sur les —	17
В.	
Bâle-Ville. Voir Extradition.	
Banque cantonale. Loi sur la — bernoise	39
Belgique. Voir Assistance judiciaire.	
Bénéfice du pauvre. Voir Assistance judiciaire.	
Bohémiens et montreurs d'animaux. Circulaire du	
Conseil-exécutif concernant les —	111

Boîtes de montres d'or. Arrêté fédéral concernant	Pages
l'indication du titre 0,585 sur les —	187
Brechershäusern. Décret concernant la séparation	10.
de la commune de — de la paroisse et de	
la municipalité de Koppigen et sa réunion à	
la paroisse et à la municipalité de Wynigen	15
Brünig. Décret concernant la participation de	10
l'Etat de Berne à la construction du chemin	
	119
de fer du —	113
C	
С.	
Chasse. Voir Districts francs.	
Chili. Voir Convention d'arbitrage.	
Choucroute. Arrêté relatif aux installations pour	
la fabrication de la —	195
Colis postaux. Acte additionnel à la convention du	
3 novembre 1880 concernant l'échange des —	
sans déclaration de valeur	134
Acte additionnel à la convention du 3 novembre	
1880 concernant l'échange des —	141
Commissions rogatoires. Circulaire de la Chambre	
d'accusation concernant la gratuité des — .	159
Convention d'arbitrage entre la Suisse et le Chili .	
Conventions postales internationales conclues au	
congrès de Lisbonne	115
Corps. Voir Levée des corps.	
ov.pe. var zave we ve.pe.	
D.	
Déchets d'or et d'argent. Loi fédérale sur le com-	
merce des —	162
Règlement d'exécution pour ladite loi	182

	Pages
Instructions concernant les attestations requises	
des personnes qui présentent des — à la vente,	
à la fonte ou à l'essai	191
Districts francs. Règlement concernant les — pour	
la chasse au gibier de montagne	71
Divorce. Circulaire de la Cour d'appel et de cas-	
sation concernant la communication des juge-	
ments de divorce aux officiers de l'état civil	
et les indications que doivent renfermer les	~ ^
actes dans les affaires de	52
$\mathbf{E}_{oldsymbol{.}}$	
Emprunts. Voir Plan d'amortissement.	
Epidémies. Loi fédérale concernant les mesures à	
prendre contre les — offrant un danger général	170
Epizooties. Loi fédérale modifiant la loi fédérale	
de 1872 concernant les mesures de police à	
prendre contre les —	168
Extradition. Convention entre les cantons de Bâle-	
ville et de Berne pour l'extradition réciproque	
des individus ayant commis des infractions	
non spécifiées par la loi fédérale du 24 juillet	
	189
	109
Extraits statistiques des registres de l'état civil. Modi-	
fication des instructions concernant la commu-	
nication aux autorités féd. d' —	194
G.	
Gratuité des fonctions des autorités civiles en matière	
de justice pénale militaire. Circulaire du Conseil	
fédéral concernant la —	198
TOTAL CONCUMENT IN	100

H.

	Damas
Herzogenbuchsee. Décret modifiant les cercles élec-	Pages
toraux de Rohrbach et d' — et fixant leur	0.5
représentation au Grand Conseil	37
L.	
Langenthal-Huttwyl. Arrêté concernant la partici-	
pation de l'Etat à la construction d'un chemin	1.1
de fer de —	14
l'arrangement concernant l'échange des — .	128
Levée des corps. Circulaire de la Chambre d'accu-	120
sation concernant le mode de procéder à la —	175
Livrets d'identité. Arrangement concernant l'intro-	
duction des — dans le trafic postal international	150
71 <i>(</i> **)	
M.	
Mandats de poste. Acte additionnel à l'arrange-	
ment concernant l'échange des —	131
Mariages. Convention entre la Suisse et l'Empire	
allemand dans le but de faciliter les — des	100
ressortissants des deux pays	109
Monneurs a animaux. Von Donemiens.	
P.	
Pêche. Règlement d'exécution pour l'art. 12 de la	
loi fédérale sur la pêche concernant l'alté-	
ration des eaux au préjudice de la —	68
Phylloxera. Règlement d'exécution concernant les	
mesures à prendre contre le —	1
Plan d'amortissement. Arrêté relatif au — des	28
emprunts de 1880 et 1885	40

_ 208 _	
Poids et mesures. Arrêté du Conseil fédéral con- cernant l'abrogation de l'art. 24 du règlement	Pages
d'exécution sur les —	181
R.	
Recouvrements par la poste. Arrangement concernant le service des —	143
Règlement de transport pour les postes suisses. Arrêté fédérale modifiant l'art. 23 du —	179
Roumanie. Traité de commerce entre la Suisse et la —	63
S.	
Synode évangélique réformé. Décret modifiant en partie l'article 1er du décret relatif à l'organi-	
sation du —	77
Station centrale d'essais forestiers. Règlement con- cernant l'organisation de la —	58
T.	
Taxe d'exemption du service militaire. Ordonnance	
concernant le recouvrement de la — Télégraphes. Ordonnance concernant l'emploi des	18
— dans l'intérieur de la Suisse Thierachern. Décret instituant deux assemblées	79
politiques pour la paroisse de — Arrêté fixant le siége des assemblées politiques	35
de — et d'Uetendorf	36
υ.	
Uetendorf. Voir Thierachern.	
